SION, VENDREDI 23 FÉVRIER 1945. No 23. — 42me ANNÉE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.-, — — — 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S. A.**
AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce

Rumeurs...

Depuis quelques jours, les bruits les plus sensationnels nous parviennent d'Allemagne. Il ne faut pas, d'ailleurs, nous en étonner outre mesure, la situation dans laquelle se trouve le Reich, provoquant de tous côtés des commentaires, qui, s'ils sont nombreux, ne doivent point être acceptés, cependant, sans de sérieuses réserves.

Nous devons être d'autant plus sur nos gardes, en lisant telle ou telle information à sensation venant d'Allemagne, que la plupart d'entre elles passent par Stockholm, qui est, comme tout le monde le sait, l'une des sources les plus importantes de «bobards» existant à l'heure actuelle, dans notre pauvre Europe.

Cependant, comme le dit fort justement le proverbe, il est probable que, encore une fois, il n'y ait pas de fumée sans feu. Mais

M. J. von Ribbentrop

dans les circonstances actuelles, il importe d'être excessivement prudent et d'examiner, sans parti pris, et avec beaucoup de méfiance, les bruits assez invraisemblables qui circulent dans la presse.

Quatre nouvelles particulièrement sensationnelles viennent d'être publiées dans nos journaux. Nous allons les rappeler brièvement, afin d'éclairer le lecteur.

Selon la première d'entre elles, le maréchal Kesserling serait en train d'évacuer le nord de l'Italie. Il n'y a là rien de bien extraordinaire, étant donné que, depuis longtemps, la retraite des troupes allemandes d'Italie s'effectue. A ce sujet, rappelons l'énergique attaque dont a été l'objet, la ligne du Brenner, il y a fort longtemps déjà. A l'heure actuelle, cette retraite est sans doute en train de prendre des proportions assez importantes, les chefs de la Wehrmacht ayant besoin des troupes combattant dans la péninsule pour renforcer les garnisons allemandes stationnées en Autriche, et qui, d'un jour à l'autre, se trouveront en face de l'armée Rouge, avançant à grands pas dans la direction de la frontière de l'est du pays. En effet, depuis la chute de Budapest, le prochain objectif des troupes soviétiques sera Vienne. Cette évacuation de l'Italie du Nord par les troupes de Kesserling serait, au demeurant, parfaitement dans la ligne de conduite que semblent s'être fixée les dirigeants nazis. En effet, en face d'une situation qui ne cesse d'empirer sur tous les fronts, ils répètent, à journée faite, que ce qui importe maintenant, c'est la défense du territoire même du Reich, à l'exclusion de tout autre pays occupé. Cette conception stratégique se vérifie d'ailleurs, dans le fait de l'évacuation lente, mais continue de la Norvège, par exemple.

La deuxième de ces nouvelles sensationnelles nous apprend que le général Guderian aurait été limogé, après avoir abandonné trop facilement aux Russes, la Haute-Silésie. Il serait entré en pourparlers avec le comité dirigé par le maréchal von Paulus, siégeant à Moscou et groupant tous les généraux anti-nazis faits prisonniers, particulièrement dans les ruines de Stalingrad. Cette nouvelle doit être acceptée avec réserve. Les chefs nazis n'ont, en effet, jamais été spécialement embarrassés pour trouver des prétextes afin de limoger les généraux de la Wehrmacht qui, pour une cause ou une autre, n'avaient point réussi à enregistrer des succès, face à l'ennemi.

Cependant, il est intéressant de rapprocher cette nouvelle d'une autre information qui nous vient également de Stockholm et qui nous annonce que l'on est en train de préparer outre-Rhin un deuxième 20 juillet.

D'après une troisième information sensationnelle, la Wehrmacht se préparerait à s'enfermer dans deux réduits «nationaux». L'un d'eux serait situé dans les Alpes bavaroises et tyroliennes, se qui serait d'ailleurs assez normal si l'on songe au fait que plusieurs chefs nazis se sont, paraît-il, déjà réfugiés dans ces régions. Par contre, la seconde partie de cette information nous laisse quelque peu sceptique. En effet, elle précise que l'autre réduit national se situerait dans la presqu'île danoise du Jutland. Cela nous semblerait assez extraordinaire, étant donné que cette presqu'île forme un territoire de dimensions relativement réduites, lequel, en plus, serait encore facilement attaquable par un ennemi disposant d'une flotte suffisante. Enfin, le ravitaillement de troupes nombreuses se trouvant dans cette presqu'île, se heurterait à des difficultés énormes, par le simple fait que les voies de communications terrestres pourraient être facilement coupées et les côtes surveillées par l'aviation et la marine alliées.

La quatrième nouvelle que nous retiendrons relate qu'un avion mystérieux aurait atterri à Belgrade avant de repartir pour la Russie. Cet appareil transporterait, paraît-il, des diplomates et des généraux allemands chargés de négocier un armistice. Cette rumeur est parfaitement incontrôlable, pour l'instant du moins, et il est inutile de nous y arrêter, car nous manquons de données suffisantes pour la juger objectivement. Disons cependant d'emblée, que ce dernier bruit n'a aucune apparence de vraisemblance.

Comme on le voit, il n'est guère facile de tirer des conclusions des différentes nouvelles qui nous viennent d'Allemagne. Un fait est certain. Un fossé de plus en plus profond semble se creuser entre, d'une part, le peuple et l'armée, et le parti, de l'autre. Cela crée une tension intérieure qui va en s'accentuant, et ceci d'autant plus que dans le parti même, des dissensions intérieures paraissent se produire, comme nous l'annonce une nouvelle précisant que le Reichsführer S. S. Heinrich Himmler aurait déclaré mardi, à un membre important du gouvernement hongrois de Vienne, qu'il était décidé à lutter de tout son pouvoir contre la politique de caste du ministre des Affaires Etrangères von Ribbentrop. La nouvelle précitée précise que Himmler aurait un remplaçant prêt pour occuper le poste de von Ribbentrop. Il s'agirait de Karl Wolf, envoyé spécial du «Sicherheits-Dienst» le service de sécurité de la Gestapo auprès de Mussolini.

A l'heure où l'Allemagne traverse une des plus grandes crises de son histoire, il est intéressant de constater que l'union ne semble pas régner parmi les responsables d'un gouvernement qui a conduit le pays à la ruine. Sans doute, les nouvelles qui nous parviennent d'outre-Rhin ne nous éclairent-elles qu'imparfaitement sur la situation interne du IIIme Reich à l'agonie.

Elles sont cependant le signe d'un grand désarroi et nous permettent, de constater une fois de plus, qu'à l'instant où le sort de toute une nation se joue sur les champs de bataille, ceux qui voulaient en faire le premier empire du monde, perdent la tête au sens figuré, par crainte peut-être, de la perdre au sens propre, dans un très proche avenir!...

Jos. C.

G. Tavernier-Favre & Co
Grand-Pont SION Tél. 2 14 23
CONFECTION ET SUR MESURE
Choix - Qualité

Ecole commerciale
Collège Ste-Marie, Martigny

Le bois remplace le charbon

Selon une ordonnance de la section du bois de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, les installations industrielles et de transport recevront du bois pour remplacer le charbon manquant. Il est destiné principalement à servir à l'allumage pendant la période de rationnement du 1er mai 1945 à fin avril 1946.

Le 25 août, alors que Valence grouillait d'Allemands...

Des soldats américains traversaient la ville...

Depuis plus d'une semaine, l'armée allemande remontait la vallée du Rhône. Les rescapés de la bataille furieuse, livrée par les Américains et le Maquis, entre Montélimar et Livron, se hâtaient vers des cieux qu'ils jugaient plus cléments. Valence, devenue ville d'étape et poste de secours, grouillait littéralement de soldats en feldgrau.

Dans la nuit du 24 au 25, quelques coups de canon retentirent, des obus tombèrent de-ci de-là dans la ville et, le matin, une nouvelle courut:

— Des tanks américains sont venus jusqu'à la route de Chabeuil. D'eux d'entre eux sont arrêtés au quartier des Martins.

On ajouta cette information au lot imposant des tuyaux sensationnels et généralement crevés. Cette fois-ci, pourtant, la chose était vraie. Le commissaire de police Gérard envoya en reconnaissance l'agent Louis Salomon, qui confirma la nouvelle. Deux chars américains étaient en flammes à hauteur de la ferme de M. Reynaud et celui-ci avait recueilli les huit occupants. Hospitalité pleine de péril. Les Allemands patrouillaient dans le quartier, incendiant les maisons sur leur passage. Il était urgent d'aviser. Le commissaire Dubois, de la Police Judiciaire, averti, se mit aussitôt en rapport avec le capitaine Ferdinand, du service spécial des F. F. I. et la belle aventure commença.

La voiture du commissariat partit pour la ferme Reynaud. L'agent Volle conduisait, accompagné de son camarade Salomon, du capitaine Ferdinand et du Lieutenant Maurice, de la 1re compagnie du bataillon Pons, tous munis d'un ordre de mission en bonne et due forme. La voiture contenait encore un certain nombre d'accessoires. Trois fois, les barrages allemands arrêtèrent l'auto à l'aller et, trois fois, ils furent franchis sans incident. A la ferme, on transforma, avec une promptitude qui s'imposait, quatre premiers sammies qui furent habillés de pied en cap en agents de police, et la voiture repartit.

A l'angle de l'avenue de Chabeuil et du chemin de Peyrus, nouveau barrage. Six Allemands encerclèrent la voiture. On leur présente l'ordre de mission, une brève discussion s'instaure et les Allemands, vraisemblablement impressionnés par un tel déploiement de forces policières, laissent passer la voiture. Même manège un peu plus loin, avec un barrage de Mongols. Et l'on arrive ainsi jusqu'au bord du Rhône. C'est au tour de Tintin de jouer son rôle. Tintin, c'est Augustin Bouvier, de Mauboule, résistant actif et batelier audacieux. Les quatre agents d'occasion montent en barque, et vogue la galère jusqu'à la rive ardéchoise. Là, l'air est moins malsain et les soldats américains sont bientôt conduits au P. C. des F. F. I. de l'Ardèche.

Cependant, le capitaine Ferdinand était resté à la ferme des Martins, pendant que le lieutenant présidait à la première opération. Sans attendre, M. Reynaud cachait les vêtements et les armes des Américains.

Aussitôt le voyage accompli, la voiture de la police reprenait la route, conduite cette fois par l'agent Mathon. Et la police valentinoise s'enrichit de quatre nouveaux agents, impeccables dans leur tenue noire. Cette fois tout s'accomplit sans incident et l'embarquement pour la rive ardéchoise se déroula comme prévu.

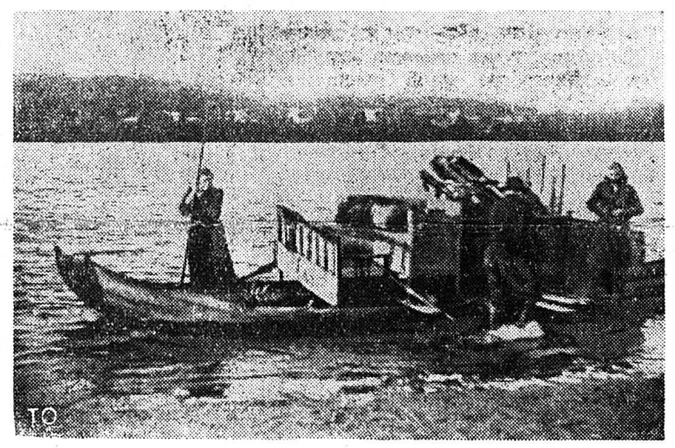

Poursuivant leurs investigations de plus en plus furieuses, les Allemands arrivèrent à la ferme Reynaud, quelques instants après le deuxième enlèvement. Il ne restait aucune trace des visiteurs.

On rirait de bon cœur de cette énorme blague faite à l'ennemi, mais quand on mesure le terrible risque couru par ceux qui en furent les héros, on ne peut s'empêcher de frémir rétrospectivement. Et puis, comment ne pas penser aussi que, six jours plus tard, au matin de la Libération, le capitaine Ferdinand, luttant, cette fois, à visage découvert, devait tomber mortellement blessé, aux portes de Valence.

(d'après « les Allobroges »)

Au fil des jours

Dans le vaste monde, les Suisses ont la réputation d'être des gens d'ordre et de discipline. Aux yeux de tous les peuples qui vivent sur notre pauvre machine ronde, nous représentons ce que l'on fait de mieux dans le domaine de l'observation scrupuleuse des lois, règlements, arrêtés, avis officiels, et autres mesures salutaires prises par l'autorité, en vue de nous faire passer honnêtement le stage terrestre par lequel nous accédons au repos éternel.

Ceci étant dit, et comme il ne se trouvera sans doute personne pour discuter la proposition que nous venons d'énoncer, nous allons aborder un sujet qui semble constituer, en lui-même, un démenti à ce que nous venons d'avancer.

Si le Suisse est ordré et discipliné, par naissance, à moins que ce ne soit par définition, il faut admettre que la clientèle de la poste de Sion se recrute essentiellement parmi des étrangers. En effet, aux heures d'affluence, l'on peut constater qu'il règne un charmant embouteillage, dans le hall de notre bâtiment postal, les usagers des locaux mis gracieusement à leur disposition par l'Administration, n'observant aucunement le sens des flèches indicatrices, qui sont là pour canaliser le flot des clients stationnant devant les guichets. Non contents de ne point obéir aux injonctions muettes de ces flèches impératives, les usagers de la poste, poussent même l'inconscience jusqu'à vouloir à tout prix accéder aux guichets en « remontant » le courant. Ce qui crée, comme on peut facilement le penser un bel embouteillage et un échange de propos quelque peu déplacés entre ceux qui sont bousculés et leurs semblables qui leur marchent sur les pieds avec une désinvolture digne d'une meilleure cause.

A la Gare, devant le guichet des billets, un phénomène identique se produit régulièrement, à chaque départ d'un train. C'est une indescriptible cohue, et innombrables sont ceux qui gagnent leur billet à la sueur de leur front, après une lutte épique, durant laquelle l'homme expose sans pudeur aux yeux du public, le moins intéressant aspect d'un caractère qui n'est pas toujours excellent.

Dans le cas de la gare, d'ailleurs, il faut dire à la décharge de la clientèle, que l'on s'obstine à n'ouvrir qu'un guichet, et ceci jusqu'à l'ultime minute précédant le départ d'un convoi. Les voyageurs sont ainsi condamnés à l'incertitude, quant à leur possibilité de pouvoir prendre le train, alors qu'ils piétinent devant un guichet où se balance l'impitoyable affiche les avertissant qu'il est fermé. Et, par ce guichet, l'on peut voir à l'intérieur quelques employés vaquant calmement à leurs occupations qui, nous le savons, sont d'ailleurs très absorbantes et ne souffrent aucun retard dans leur exécution...

Candide.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Perte de la nationalité suisse

(Jurisprudence du Tribunal Fédéral)

Dame G., de nationalité russe, vit depuis quelque temps en Allemagne avec ses trois enfants. Pour des raisons faciles à comprendre, elle aurait aimé transférer sa résidence ailleurs. Elle sollicita donc l'autorisation de se rendre en Suisse, et pour cela, demanda qu'on voulut bien lui délivrer un passeport suisse; son père né à Chabag en Bessarabie, était bourgeois d'Oberkulm en Argovie, et par conséquent, citoyen suisse. La requête de dame G. ne pouvait donc pas être écartée sans autre examen.

Dans son recours au Tribunal fédéral, dame G. allègue qu'elle est suisse par droit de naissance. Cependant, une déclaration délivrée par l'autorité soviétique de la ville de Cherson atteste que dame G. avait acquis la nationalité russe, déjà avant son mariage avec un russe.

La recourante avait en effet épousé en 1937 le sieur G., de nationalité russe. Estimant que ce mariage lui avait fait perdre son droit de cité en Suisse, le Département fédéral de justice et police refusa de lui délivrer un passeport suisse. Dame G. recourut au Fribunal fédéral contre ce refus. En statuant sur ce recours, notre cour suprême fut amenée à préciser dans quelles circonstances et sous quelles conditions une Suissesse perdait sa nationalité en épousant un étranger.

En droit suisse, les époux ont un seul et même droit de cité. Ce principe est proclamé à l'art. 161 du code civil, disant que *la femme porte le nom et acquiert le droit de cité de son mari.* Le mariage lui fait donc perdre son droit de cité antérieur: La Suissesse qui épouse un étranger devient elle-même une étrangère. Le mariage unifie le droit de cité des deux époux, et fait disparaître la différence qui existait entre eux sur ce point.

Mais, pour que cette unification se réalise, rien ne s'y oppose, du côté du mari, à raison, soit de sa personne, par exemple lorsqu'il est heimatlose, soit du droit qui lui est applicable, par exemple lorsque la légation de son pays d'origine ne prévoit pas que le mariage modifie le droit de cité de la femme. Si l'on applicait à des cas de ce genre le principe proclamé par le droit suisse, il pourrait arriver qu'une Suissesse épousant un étranger, perdrait son droit de cité en Suisse sans en acquérir un nouveau, et deviendrait ainsi apatride ou heimatlose.

Or, ce n'est certes pas là le but du principe énoncé plus haut: au contraire, le législateur a voulu éviter avant tout de créer des heimatloses. C'est pourquoi le Tribunal fédéral a constamment jugé qu'en pareil cas, la Suissesse qui épousait un étranger, n'en conservait pas moins sa nationalité suisse. Cette dérogation au principe généralement admis, se justifie par la nécessité d'éviter qu'une femme ne devienne heimatlose par son mariage.

En droit russe, le principe que les deux époux doivent avoir le même droit de cité est inconnu. Lorsqu'un russe épouse une étrangère, celle-ci n'acquiert pas la nationalité russe: elle conserve sa nationalité antérieure. Le droit russe et le droit suisse sont donc ici totalement divergents. En principe, cette divergence devrait avoir pour effet qu'une suissesse, épousant un russe, perdrait son droit de cité, sans en acquérir un en Russie, ce que la jurisprudence a précisément voulu éviter; elle a donc fait une exception, en décidant que dans les cas de ce genre, une suissesse conserve son droit de cité en Suisse, même après son mariage avec un étranger. Si l'on applique cette règle au cas qui nous occupe, on ne saurait dénier à la recourante sa qualité de Suissesse, ni lui refuser un passeport suisse.

Le Tribunal fédéral se serait certainement prononcé dans ce sens, s'il n'y avait eu ici cette particularité, que la recourante possède une double nationalité: avant son mariage, elle avait non seulement la nationalité suisse, mais aussi la nationalité russe. Elle ne risque donc nullement de devenir heimatlose. Il n'y dès lors plus aucune raison de s'écarter du principe général admis en droit suisse, qu'une Suissesse perde sa nationalité suisse lorsqu'elle épouse un étranger.

Par ces motifs, le Tribunal fédéral a rejeté le recours formé par Dame G., déclaré que celle-ci ne pouvait plus être considérée comme suisse, et qu'elle n'avait donc pas le droit de réclamer un passeport suisse.

K.

L'OFFENSIVE SOVIÉTIQUE

Après quelques jours d'arrêt, l'offensive s'est poursuivie à l'est. — Quelques soldats de la Wehrmacht livrant un combat d'arrière-garde.

La guerre

A L'OUEST, LES ALLIÉS PRENNENT 43 LOCALITÉS

Tout le triangle entre Moselle et Sarre est maintenant sous le contrôle allié. Quelques petits nids de résistance seulement sur la Sarre demeurent à liquider, mais ils ne jouent plus aucun rôle dans le développement de la bataille.

Les Alliés annoncent jeudi la prise de 43 localités et poursuivent leur offensive avec de grandes forces.

Cette nuit, le général Patton a établi une seconde tête de pont sur la Sarre mais il n'est pas possible d'indiquer la situation de cette base de départ pour le prochain bond en avant.

La 7me armée occupe la plus grande partie de Forbach que les Allemands ont presque complètement évacuée. Il ne reste que quelques petits nids de résistance. A l'est de Forbach les Américains ont pénétré dans les positions extérieures du Westwall.

L'AVANCE RUSSE A L'EST

Les troupes de Konjev ont enfoncé le front allemand entre Guben et Forst et atteint la Neisse sur un front de 30 km. Les communications entre les deux villes sont maintenant coupées. C'est là le plus important évènement stratégique de la journée.

Le général Konjev a lancé trois colonnes d'assaut contre cette ligne d'eau. Il ne se trouve plus qu'à trois kilomètres de Guben et à cinq km. de Forst. Dans ce secteur, des dizaines de localités allemandes ont été prises. Leurs garnisons, composées de soldats de la Wehrmacht et du Volkssturm ont hissé le drapeau blanc. 68 localités, dont plusieurs étaient fortifiées, sont maintenant entre les mains de Konjev. De nombreux prisonniers refluent vers l'arrière.

La seconde péripétie dramatique de la journée s'est produite à Breslau, où des Panzers ont pénétré jeudi soir depuis les faubourgs jusque dans le coeur presque de la ville. La bataille de rues a commencé et les Russes doivent forcer barricades après barricades. De part et d'autre, la lutte est poursuivie à coups de grenades et de lance-flammes.

Nouvelles brèves...

— On apprend, tard dans la nuit, que des Mosquitos de la R.A.F. ont de nouveau bombardé Berlin, dans la soirée de jeudi.

— M. Churchill, premier ministre, a annoncé aux Communes que l'on se souviendra, lorsqu'on dictera les conditions de paix à l'Allemagne, de l'utilisation par cette dernière des armes «V».

— Le général Catroux, nouvel ambassadeur de France en U. R. S. S. est arrivé par la voie des airs, à Moscou.

Dernière Heure

(Service spécial Exchange par téléphone)

De Zurich, le 23 février 1945, à 13 h. 30.

LA TURQUIE VA-T-ELLE DÉCLARER LA GUERRE A L'ALLEMAGNE ?

Le Caire, 23. — On apprend, dans les cercles bien informés du Caire, que l'Assemblée Nationale Turque a été convoquée pour aujourd'hui, afin de délibérer au sujet de l'entrée en guerre éventuelle de la Turquie aux côtés des Alliés. De même, l'on mande, également du Caire, que le Parlement Egyptien se réunira demain, samedi, afin d'examiner une identique éventualité. On souligne, dans les milieux officiels, que Staline aurait fait admettre à la Conférence de Crimée que, seules les nations ayant pris une part active à la guerre contre l'Allemagne, auraient leur place à la Conférence de la Paix.

DES AVIATEURS AMÉRICAINS ARRIVENT A LONDRES, VENANT DE LA SUISSE

Londres, 23. — Les premiers aviateurs américains internés, qui ont quitté la Suisse il y a 48 heures, viennent d'arriver à Londres, où ils ont été accueillis par le général de Brigade Turner, commandant de la 8me Armée américaine de l'Air.

NOUVEAU DÉBARQUEMENT ALLIÉ DANS LES PHILIPPINES

G.Q.G. Mac Arthur, 23. — Des troupes du 10me corps d'armée américain, viennent d'effectuer un débarquement dans l'île de Capoul, dans les Philippines, à l'extrémité sud de Luzon.

TIRAGE
17 MARS
A FRIBOURG
1 gros lot
de 50.000 frs
LOTERIE ROMANDE

Confédération

De nombreux avions étrangers bombardent le territoire suisse

19 MORTS ET 33 BLESSÉS

On communique officiellement:

Au cours de diverses opérations sur la région frontière du nord et du nord-est de notre pays, d'importants dégâts ont été causés, dans les heures de midi, hier, par des avions américains et d'autres appareils de nationalité non déterminées, par des bombes et des armes de bord.

C'est ainsi que près de Niederdorf (Bâle-Campagne), des pilotes américains ont lancé une dizaine de bombes qui ont causé des ravages aux cultures et des dégâts matériels au nord-est du village, et légèrement blessé une femme.

Près de Rafz, dix bombes ont été également jetées par des pilotes américains. Deux d'entre elles n'explosèrent pas. Une maison a été entièrement détruite et huit personnes ont péri.

Près de Lohn (Schaffhouse), un poste militaire a été attaqué par des aviateurs américains, au moyen des armes de bord. Selon les nouvelles jusqu'ici connues, trois hommes ont été blessés.

A Stein-sur-le-Rhin, à Neuhausen et près de Beringen, des bombardiers de nationalité non établie ont lancé des bombes. A Stein-sur-le-Rhin, on compte sept morts, seize blessés et trois enfants disparus. Des dégâts matériels ont été causés. Le train de voyageurs Neunkirchen-Schaffhouse a essuyé le feu des armes de bord.

D'autres bombes sont tombées dans la région de Castell-Tacherwilen (Thurgovie) et dans le Rheintal, près d'Igis et de Zizers. Des dégâts matériels et des dommages aux cultures ont été causés.

Enfin des avions de nationalité inconnue ont jeté des bombes dans la vallée de Vals, près de Vals-Village. On compte un mort et plusieurs blessés. Un appareil américain s'est écrasé au sol. Le pilote a été retrouvé vivant dans le Rheintal.

Le récit d'un témoin

Me trouvant dans la région, j'ai pu me rendre sur place peu après le bombardement et y recueillir les renseignements suivants:

Il était un peu plus de midi lorsque les appareils étrangers firent leur apparition. La DCA dirigeait un feu nourri contre deux «Thunderbold» lorsque du nord-est, un bombardier entra à son tour en scène et lâcha ses bombes sur le chalet Siegrist. Le bâtiment fut complètement détruit, et toute la famille — huit personnes — qui l'occupait et se trouvait précisément à table perdit la vie.

Ce n'est qu'en arrivant sur les lieux que l'on peut se rendre compte de la violence des explosions. De la maison, il ne reste rien, et il faut beaucoup de peine et de l'imagination pour reconnaître dans les débris projetés aux alentours, divers objets mobiliers. Tandis que la garde locale et un détachement d'une unité de couverture frontière assurent le service d'ordre, les pompiers de la localité travaillent activement à rechercher les corps des deux malheureux qui sont encore ensevelis sous les décombres.

ATTERRISSAGE D'UN CHASSEUR AMÉRICAIN

On a observé jeudi le vol serré de chasseurs et bombardiers étrangers au-dessus du territoire du Liechenstein, où les sirènes ont donné l'alerte. Vers 14 h. 30, une escadrille de chasse a descendu la vallée du Rhin en vol plané. Un appareil s'est posé sur le sol suisse à 300 mètres au-dessus du pont de chemin de fer Schaan-Buchs. Il s'agit d'un chasseur américain. La machine a été saisie et le pilote est indemne. Il a été interné à Buchs.

RAPATRIEMENT

Les pourparlers qui avaient eu lieu au département politique fédéral ont abouti à un arrangement permettant le rapatriement simultané des militaires allemands, américains et britanniques internés en Suisse. Les rapatriements ont commencé.

M. CARL BURCKHARDT, MINISTRE DE SUISSE A PARIS

Le gouvernement français ayant donné son agrément, le Conseil fédéral a nommé ministre à Paris M. Carl Burckhardt, président du Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

M. Carl Burckhardt est né le 10 octobre 1891, à Bâle. Il étudia l'histoire aux universités de Bâle, Munich, Gœttingen et Zurich, puis se lança dans la carrière diplomatique pour devenir attaché de légation à Vienne de 1918 à 1921. En 1923, le Comité international de la Croix-Rouge l'envoie en mission en Asie mineure. Professeur extraordinaire d'histoire à l'Université de Zurich, en 1929, il est nommé trois ans plus tard, à l'Institut des hautes études internationales à Genève, où il enseigne l'histoire contemporaine. En 1937, le Conseil de la Société des nations lui confie les délicates fonctions de haut commissaire de la S. d. N. dans la ville libre de Dantzig, d'où il fut, sans délai, brutalement renvoyé en Suisse par les nazis lors de l'envahissement de cette ville.

UN BON GROG...

préserve souvent d'un mal qui couve. Un bitter des « **DIABLERETS** », pris en grog, vous réchauffera et vous enchantera.

Canton du Valais

SIERRE — Un accrochage.

Une auto, conduite par M. le Dr Bayard, de Sierre, est entrée en collision à l'angle de la rue de Bourg et de la rue Centrale, avec une autre voiture, conduite par M. le Dr Gentinetta. Aucun accident de personne n'est à déplorer et les dégâts matériels ne sont pas importants.

NENDAZ — Encore des avalanches.

Comme nous l'avons relaté dernièrement, quelques avalanches étaient descendues ces jours passés, dans la région de Nendaz. Or, l'on nous signale qu'une nouvelle avalanche est descendue dans la région précitée. Non loin de la chapelle, à Planchouët, un chalet appartenant à M. Alfred Bornet, a été gravement atteint et en partie, emporté. M. Lathion, président de la commune de Nendaz, s'est immédiatement rendu sur les lieux, accompagné des autorités. L'on travaille activement à déblayer l'importante masse de neige qui est descendue. Egalement sur la commune de Nendaz, une autre avalanche est descendue dans la direction du Ban de Fey. Une grange, appartenant à M. A. Gillioz, a été gravement endommagée. Dans la région, le danger d'avalanche reste à craindre.

MARTIGNY — Un éboulement.

Sur la route de Chemin, peu avant Chemin-Dessous, un éboulement vient de se produire, provoqué par le dégel et les pluies abondantes que nous avons eues, ces derniers jours. La chaussée a été obstruée sur une quarantaine de mètres. On travaille activement à déblayer la masse de terre qui a glissé sur la route. On signale que des blocs de rocher ont roulé jusqu'aux environs du Vivier.

NOUVELLES AVALANCHES DANS LE HAUT-VALAIS

Dans le Haut-Valais, on signale la chute de nouvelles avalanches, spécialement dans la région de Stalden. D'assez importants dégâts ont été causés à des lignes téléphoniques, qui ont été remises en état le plus rapidement possible.

PASTEURISATION

Le Centre populaire de pasteurisation valaisanne organise une tournée de conférences-cinéma. Le beau film «Pierrette» y sera visionné.

La première de ces réunions aura lieu le samedi 24 février, à 20 h. à Ollon sur Granges, la seconde à St-Léonard, le dimanche 25 courant.

Un pasteurisateur de grande expérience qui a traité 25,000 litres, l'automne dernier, dans des villages hors de notre canton, sera là pour répondre aux questions qui pourraient lui être posées. Invitation à tous.

PAS DE RATIONNEMENT DU TABAC

A plusieurs reprises, l'année dernière, et récemment encore, des bruits ont circule au sujet du rationnement du tabac. Les instances compétentes de l'Economie de guerre se sont occupées à plusieurs reprises de cette question et sont arrivées à la conviction qu'il n'est pas nécessaire d'envisager pareille mesure en ce moment.

A PROPOS DES ÉLECTIONS COMMUNALES

Quotidiennement, nous recevons encore, de correspondants occasionnels, des commentaires concernant les dernières élections communales. Considérant que ces élections sont maintenant terminées, NOUS NE PUBLIERONS PLUS AUCUN DE CES COMMUNIQUÉS, COMMENTAIRES OU MISES AU POINT. Il est donc inutile de nous en faire encore parvenir.

La Rédaction.

T. S. F.

Emissions de Sottens

Samedi 24 février

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. Premiers propos. 11.00 Emission commune. 12.15 Le mémento sportif. 12.20 Albert Urfer au piano. 12.29 Signal horaire. 12.30 Un orchestre populaire: Le Pumpernickel Band. 12.45 Informations. 13.00 Le programme de la semaine. 13.20 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 14.00 Un maître de la culture contemporaine: Benedetto Croce. 14.30 Richesse et faiblesse de l'amour maternel. 14.40 Trio sur des mélodies populaires irlandaises, Frank Martin. 15.00 Petite histoire du théâtre romand. 15.30 Le Concerto: Franz Liszt. 16.00 L'auditeur propose... 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. Concert symphonique. 17.15 Communications diverses. 17.20 L'auditeur propose... 18.00 Le Club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.45 Le micro dans la vie. 19 15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Le miroir du temps. 19 40 A qui le tour? 20.10 Simple police. 20 h. 40 Cinq chansons populaires françaises. 21.00 Châteaux d'ombres. 22.20 Informations.

Vélos

beau choix, homme et dame avec **pneus d'avant-guerre** à des prix raisonnables.

FERRERO, Cycles, Rue des Bains, Sion.

Chronique sédunoise

ALERTE AUX AVIONS

Ces temps, les violations de notre espace aérien se font de plus en plus fréquentes. Hier, à nouveau, l'alarme a été donnée à Sion. Il est à noter que les sirènes ont retenti chez nous à peu près à l'heure à laquelle de nombreuses bombes tombaient sur territoire suisse, dans le nord et le nord-est de notre pays, comme nous le relatons d'autre part dans nos colonnes.

LES RUES OUBLIÉES...

Il y a, dans notre bonne ville, quelques rues et routes qui semblent être oubliées par la Voirie. Nous songeons, par exemple, à l'avenue de Tourbillon, qui présente un aspect affligeant, non loin du carrefour de la route de l'ancien hôpital. Un bon nettoyage, à l'aide d'hydrants, serait peut-être indiqué, ceci dit sans vouloir conseiller nos services de la voirie qui ont fait, ces derniers temps, des efforts louables pour que nos rues soient propres. Ce que nous tenions d'ailleurs à souligner ici, tout en émettant la suggestion que nous venons de faire.

AUX EMPLOYÉS DE COMMERCE

Dans un article paru dans la presse, le sympathique et actif secrétaire des Corporations, M. René Jacquod, lance un vibrant appel aux employés de commerce, de banque et d'assurance, pour réaliser un contrat collectif obligatoire à l'instar de ce qui se fait dans les autres professions. Il s'agit, avant tout, d'établir un barème des traitements et de fixer une échelle d'allocations de renchérissement convenables.

La Société suisse des commerçants, qui a son siège à Zurich, a établi, déjà depuis les années 1938-43, avec les associations patronales, une convention qui donne toute satisfaction à ses membres.

Il devient nécessaire, en Valais, d'étudier cette question et d'arriver rapidement à une solution. L'Etat du Valais lui-même, avec l'agrément du Grand Conseil, a procédé à une revision de l'ancien règlement. Le nouveau règlement du 10 février 1944 prévoit une échelle de traitement améliorée et une application uniforme des allocations de renchérissement.

Sitôt les élections passées, une assemblée constitutive sera convoquée dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta, à Sion. Que chacun prépare sa documentation pour permettre l'établissement d'un projet définitif. Nul doute que ce dernier trouvera l'approbation de la Chambre valaisanne de Commerce et des associations intéressées.

Un intéressé.

AVANT LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTAT

Mercredi, les délégués du parti conservateur ont tenu leur assemblée dans la grande salle du Casino, sous la présidence de M. Maurice de Torrenté, préfet. En présence du refus de la part des radicaux de se laisser porter sur la liste du parti majoritaire, deux solutions étaient en présence: présenter 5 candidats ou porter une liste de 4 candidats, laissant ainsi la latitude à l'électeur de choisir, pour le cinquième siège, un radical ou un socialiste. La liste de 4 candidats a prévalu par 126 voix contre 39. De cette façon, au premier tour, il est probable que les 4 conseillers d'Etat conservateurs, actuellement en fonctions, seront réélus. MM. Gard et Dellberg seront présentés respectivement par les radicaux et les socialistes.

CHASSE AUX LAPINS DE GARENNE AUX CRÊTES DE MALADEIRES

Le Service cantonal de la chasse nous communique:

Vu les récents et importants dégâts causés par les lapins de garenne aux Crêtes de Maladeires, nous invitons tous les chasseurs des Sociétés de chasse de Sion et Conthey à engager une action immédiate contre ce gibier, en vue d'en détruire le plus grand nombre possible. Cet appel s'adresse également à toutes les personnes en possession d'une autorisation du service de la chasse leur permettant d'abattre ce rongeur aux Crêtes de Maladeires.

COURS DE TAILLE

Le cours de taille organisé par la Section de Viticulture de la Société Sédunoise d'Agriculture aura lieu les 28 février et 1er mars.

Les élèves qui comptent suivre ce cours voudront bien se trouver mercredi 28 février à 8 h. devant le Café de la Glacière. Conditions d'admission au cours: a) être âgé de 15 ans au moins; b) finance d'inscription pour les membres de la Société, fr. 1; c) finance pour les non membres, fr. 2.

Comité de la Sect. de Viticulture.

Amnistie fiscale

Pour bénéficier de l'amnistie, vous devez:

1. ne pas être sous le coup d'une procédure de contrôle ou d'une taxation provisoire cantonale ou fédérale.
2. établir une déclaration complète et précise de votre fortune en vue du nouveau Sacrifice et de l'Impôt pour la Défense Nationale et la déposer dans le délai prescrit.

Pour l'établissement de ces déclarations adressez-vous aux spécialistes

Société de Contrôle Fiduciaire

Dr J. Reiser, Adm.-dél. F. Frachebourg, directeur, Avenue de la Gare, SION (Immeuble Amherd) Tél. 2 11 10 et 2 11 20.

Dans nos Sociétés...

Club sédunois de boxe. — Entraînement ce soir, vendredi, à 20 h., au local habituel. Tous les mardi et vendredi, entraînement à 20 h.

C. A. S., Groupe de Sion. — Samedi et dimanche 3-4 mars, course des skieurs de Monte-Rosa à l'Augsborthorn. Pour renseignements et inscription, s'adresser à Pierre de Kalbermatten, Sion. Tel. 2.18.55, jusau lundi 26 février à 20 heures.

Classe 1925. — Assemblée: vendredi 23 février, à 22 h. 45, café Tavernier. Tous les contemporains sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Classe 1888. — Dimanche 25 février, à l'église des Capucins, à 8 h., il sera célébré une messe pour le repos de l'âme des contemporains.

Société philatélique sédunoise. — Réunion d'échanges, lundi 26, au Café des Alpes. Expédition du courrier spécial à l'occasion de la journée du Don Suisse.

SERVICES RELIGIEUX — PAROISSE DE SION

Dimanche 25 février
Deuxième Dimanche de Carême

Messes basses: 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h.

7 h. *messe et communion générale des Mères chrétiennes;* 8 h. 45 Amt und Predigt; 9 h. S. Théodule: messe pour les filles des écoles; 9 h. Eglise du Collège: messe pour les garçons; 10 h. *Office paroissial;* 11 h. 30 messe basse et sermon; 15 h. Eglise des Capucins: réunion du Tiers-Ordre; 16 h. Vêpres; 18 h. S. Théodule: Exercice du Chemin de la Croix; 20 h. *Conférence de Carême par M. le Chanoine Isaac Dayer, Recteur du Collège de St-Maurice.*

Aux Mayens. — Messe à 9 h.
A Thyon. — Messe à la cabane à 8 h.

ÉGLISE RÉFORMÉE

Dimanche: 9 h. 45 Culte.

Vous êtes bien coiffée... à la bonne adresse:
SALON SCHWITTER
Dames — Messieurs Rue des Bains
Téléphone 2.16.04 Place du Midi

Couronnes mortuaires naturelles artif. par le spécialiste
J. LEEMANN, SION, Gd-Pont, tél. 2118

†

Monsieur **Zambaz** Henri et ses enfants Michel, Cyrille, Josiane et Suzanne, à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame **Zambaz** Joseph, à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame **Zambaz** Camille et leurs enfants, à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame **Zambaz** Paul et leur fille, à Conthey-Place;

Madame et Monsieur **Papilloud** Louis et leurs enfants, à Vétroz;

Monsieur **Vergères** Louis et ses enfants à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame Antoine **Fumeaux** et leurs enfants, à Plan-Conthey,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Marie ZAMBAZ

née Coppey

survenu le 23 février, à l'âge de 38 ans, à l'Hôpital de Sion, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 25 février, à 11 heures, à Plan-Conthey.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Sports

BOXE

L'activité du Club sédunois de boxe

Dernièrement, aux Championnats romands à Genève, Marguelisch eut la malchance de tomber, au tirage au sort, sur Schmid, de la Chaux-de-Fonds, qui venait de battre le champion suisse Schmiediger et Roth, champion suisse welter. Relevons que notre puncheur local a tout de même brillamment terminé la saison passée, qui se chiffre par trois victoires dont 2 par k. o. Huit jours après, Marguelisch et Grand étaient demandés à Lausanne pour renforcer l'équipe vaudoise avec succès, contre une équipe suisse-alémanique. A la suite de la bonne tenue de nos locaux dans ces deux rencontres, quatre de nos boxeurs, Marguelisch, Girardello et Burgunder sont demandés a Lausanne le 9 mars, à Vevey, le 15 mars et à Morges, le 18. Comme on peut s'en rendre compte par ce program-

me chargé, nos boxeurs ont du pain sur la planche... et nous leur souhaitons du succès.

SKI

2me Coupe des Ombrins avec le Ski-Club Vétroz-Conthey

Disputée dimanche, cette manifestation n'a pas manqué de rapporter le succès désiré. Le bon esprit sportif qui y régnait parmi tous les membres, ainsi qu'une neige idéale, laisseront dans le cœur de chacun, le souvenir inoubliable d'une belle journée de printemps.

Voici le résultat de cette compétition :

Descente juniors: 1. Roh Georges, Erde; 2. Papilloud Charly, Erde; 3. Fontannaz Charles et Roh Gabriel, Erde, ex-aequo; 4. Fontannaz Cyrille, Erde; 5. Evêquoz Louis, Erde; 6. Genetti Marc, Vétroz, Fumeaux Francis, Premploz, et Roh Innocent, Erde, ex-equo.

Seniors: 1. Germanier Albert, Erde, 1'55"; 2. Vergère Innocent, Vétroz 2'17"; 3. Fontannaz Placide, Vétroz 2'17"2/10; 4. Papilloud Jean, Aven 2'18"; 5. ex-aequo: Papilloud Daniel; Sauthier Georges, Aven 2'22". Viennent ensuite: Fumeaux Léon, Erde; Roh Urbain, Aven; Roh Marc, Vétroz; Coudray Alexis, Vétroz; Antonin Aimé, Erde, Roh Elie, Aven; Udry Simon, Erde, etc.

Vétérans: 1. Evêquoz Marc, Conthey, 2'51; 2. Papilloud Aloïs, Vétroz, 2'37".

Dames: 1. Genetti Marguerite, Vétroz, 2'37"; 2. Vergère Maria, Vétroz, 2'37"4/10; 3. Papilloud Lucienne, Vétroz, 2'41"3/10; 4. Evêquoz Martia, Conthey 2'54".

Slalom Seniors: 1. Vergère Innocent 37"; 2. Germanier Albert 43"; 3. Roh Elie 44"; 4. ex-aequo Papilloud Jean; Sauthier Georges 45"; 5. Fontannaz Placide 46".

Vétérans: 1. Evêquoz Marc, 37"4/10; 2. Papilloud Aloïs 65".

Combiné Seniors: 1. Germanier Albert 12 pts; 2. Vergère Innocent 22 pts; 3. Papilloud Jean 39 pts; 4. Fontannaz Placide 41 pts; 5. Sauthier Georges 63 pts; 6. Fumeaux Léon 75 pts; 7. Roh Urbain, 84 pts.

Vétérans: 1. Evêquoz Marc, 11 pts (gagne le challenge des Ombrins pour 1945); 2. Papilloud Aloïs, 98 pts.

Championnats d'hiver de l'Armée à Montana-Crans

La participation

C'est aujourd'hui que débutent les Championnats d'hiver de l'Armée à Montana-Crans. Les épreuves éliminatoires ont été disputées dans le cadre des unités d'armée et maintenant l'élite des skieurs militaires suisses est prête à s'affronter sur les pistes des deux grandes stations valaisannes. La participation fut très importante aux concours éliminatoires. 674 patrouilles, 392 équipes du triathlon d'hiver, 97 concurrents au tétrathlon, 66 au pentathlon d'hiver prirent le départ. A Montana, 50 patrouilles sont admises à participer à la course catégorie lourde, 40 à la catégorie légère, 40 équipes du triathlon, 40 concurrents au tétrathlon et le même nombre au pentathlon d'hiver.

Parmi les concurrents les plus qualifiés, signalons, pour le pentathlon le Plt Schreiber, de Kriens, le Lt Winzenried et le Lt Keller, de Zurich qui ont atteint de très bons résultats dans les éliminatoires, tandis que pour le tétrathlon le Plt Hentsch, de Genève et le Plt Felder également de Kriens, auront à combattre contre le très fort Plt Semazzi, le cap. Vellmeier et le Lt Schild. Dans la classe d'âge, nous trouvons le cap. Mishon à la tête des pentathlètes suivi de ses deux concurrents les plus forts, le Cap. Macheret et le Plt Vaugne de Fribourg. Parmi les téthralètes au-dessus de 32 ans, les chances sont ouvertes entre le Lt Patt, Plt Dürst et l'ap. Macheret, frère du Capitaine.

En 1943, lors des Championnats d'Armée à Adelboden, ce fut le Lt Selve qui sortit vainqueur au pentathlon, tandis que le Lt Felder gagnait le téthralon. Aux Championnats inofficiels 1944, à St-Moritz, le Pl. Schriber fut premier au pentathlon, tandis que le Lt Felder gagnait de nouveau le tétrathlon. Cette année, le Champion d'Armée, le Lt Selve ne défendra pas son titre pour cause d'études.

Voici le programme de ces trois importanes journées:

Vendredi 23 février: 0.900 départ de la course de fond individuelle. 0.930, à Zurich, Hallenbad, épreuve de natation pour le pentathlon. 14.00, escrime pour le tétrathlon à l'Hôtel Bellevue de Montana et tir pour le triathlon à Vermala.

Samedi 24 février: Course de fond des patrouilles légères. 0.800, tir pour le pentathlon à Vermala. 11.00 Course de fond pour le pentathlon et le tétrathlon. 14.00, descente pour le triathlon. 15.00, escrime pour le pentathlon.

Dimanche 24 février: 0.630, course de fond patrouilles lourdes. 0.800, obstacles triathlon. Dès 11.00 descente tétrathlon et pentathlon.

La distribution des prix aura lieu à 15 heures, et dès 16 h., le bataillon des concurrents sera licencié.

Tel est, dans les grandes lignes, le programme de ces championnats d'armée, championnats qui sont, selon les termes même du Général Guisan, dans la préface du programme officiel, *une rude école, une école nécessaire à notre armée et digne d'elle.*

FOOTBALL

Vevey — Sion 5-1

Stade de Copet, 600 spectateurs. Arbitre: Tasca (Genève). Buts Madoerin (3), Haas, Sraub, Humbert.

Sion a subi dimanche une sévère défaite. Cette défaite était d'ailleurs prévue car l'équipe sédunoise était amputée de plusieurs de ses éléments. Verstraete, Wenger, Bonvin II et III et Oggier faisaient en effet défaut. Le match était dès lors couru d'avance et nous n'avons nullement l'intention de chercher à excuser un échec auquel tous s'attendaient. Force nous est cependant de convenir que l'arbitre qui dirigea les opérations contribua pour une bonne part à l'étendue de cette défaite. Nous irons même plus loin en disant qu'il faussa l'issue de la partie par une décision aussi stupide que malheureuse. Pendant les 60 premières minutes, nos représentants s'étaient en effet fort bien comportés. Après avoir encaissé un but de Madoerin, ils avaient superbement égalisé par le jeune Humbert. Ayant dû capituler à nouveau, ils ne s'étaient pas découragés pour autant et auraient fort bien pu remonter ce léger handicap, si l'arbitre n'avait accordé aux Veveysans un penalty que ces derniers s'empressèrent de transformer. Cette décision que rien ne justifiait brisa le ressort des «rouges et blancs» qui dès lors acceptèrent leur défaite et ne firent plus rien de bon. M. Tasca ne s'en tint d'ailleurs pas à cette bévue. Il en commit bien d'autres. Sa conception des hors-jeu et de la règle de l'avantage mériterait d'être revue. Bref, comme plusieurs de ses collègues, il fait ce qu'il peut. Et nous n'irons pas jusqu'à l'accuser de partialité envers le F. C. Sion... Nous ajouterons que le nombre des arbitres qui le sont semble diminuer de façon inquiétante... Pour être un véritable maître du sifflet, la bonne volonté ne suffit pas. Il faut encore connaître à fond les règles de son métier, savoir maîtriser ses nerfs et avoir pleinement conscience de l'importance de sa mission. Il est certain que trop d'arbitres abusent de leur rôle. Sifflant sans arrêt et sans raison, ils finissent par commettre l'erreur monumentale qui suffit pour briser l'élan d'une formation.

Le penalty accordé dimanche par M. Tasca est par exemple une de ces gaffes irréparables. Trop sévère tout d'abord, puisqu'il ne sanctionnait qu'une faute bénigne, il était également inopportun, car si Sion perdait, il ne perdait que de peu. C'était donc le coup de grâce que lui donnait M. Tasca, en prenant une pareille décision.

Sion méritait donc mieux que cette cuisante défaite. Les remplaçants ne déméritèrent nullement, mais toute l'équipe était visiblement à court d'entraînement. Le F. C. Vevey lui aussi n'était pas dans son assiette. Les départs de Prod'hon, Fausch et Défago se font cruellement sentir au sein du onze de la Riviera vaudoise et l'ensemble est loin de sa forme d'entan. Heureusement que la défense Huber, Guillet, Brunet aidèrent puisamment les autres compartiments, car les avants, à part Madoerin, ne se mirent guère en vedette. Le match retour à Sion sera certainement plus ouvert que celui auquel nous avons assisté dimanche dernier et si nos représentants sont au complet, ils prendront la revanche qui s'impose.

Sion — Steigy; Favre I et II; Ferrero, Humbert, Gay; Schuttel, Reynard, Pasquini, Arlettaz, Joris.

Vevey. — Huber; Guillet, Brunet; Reymond, Rossier, Spahr; Straub, Madoerin, Haas I et II, Schaeppi.

Per.

Economisez le gaz

Agence d'affaires Cyprien Varone, Sion
Recouvrements — Renseignements — Litiges
Ventes et achats d'Immeubles. — Tél. 2 14 68

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son grand deuil, la famille Joseph EVEQUOZ prie chacun de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Une mauvaise circulation

du sang est la cause de toutes sortes de maux, qui se manifestent de façons différentes suivant les parties du corps. Grâce à ses principes actifs, **CIRCULAN** stimule la circulation du sang des pieds à la tête.

Bonne circulation = Bonne santé.

Troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité) - Hémorroïdes - Varices - Fatigue - Jambes enflées - Mains, bras, pieds et jambes engourdis, froids - Artériosclérose - Hypertension artérielle Palpitations fréquentes du coeur - Vertiges Migraines — Bouffées de chaleur

Extrait de plantes du Dr M. Antonioli, à Zurich
Circulan
Economisez 4 frs. avec la cure... 19.75
cure moyenne... 10.75
flacon original... 4.75
dans toutes les pharmacies. Recommandé par le corps médical.
Etablissements R. Barberot SA., Genève

IMPOSITION

des assurances sur la vie

Pour garantir les droits du fisc sur les prestations assurées, le Conseil fédéral a promulgué un arrêté — entré en vigueur le 13 février 1945 — selon lequel les entreprises d'assurances sur la vie — comme d'ailleurs toutes les institutions d'assurances sur la vie et les caisses de pensions — sont tenues d'aviser l'administration fédérale des contributions **en indiquant le nom du preneur d'assurance et du destinataire des prestations** lorsqu'elles paient une prestation stipulée par une assurance ayant une valeur de rachat (capital assuré, au décès ou à l'échéance; valeur de rachat en cas de résiliation prématurée, etc.) ainsi que les arrérages d'une rente viagère ou d'une pension. Les dispositions d'exécution prévoient certaines exceptions de caractère temporaire.

Si le preneur d'assurance, pour des motifs spéciaux, veut éviter que les autorités fiscales aient connaissance de son assurance, il peut donner à ce sujet des instructions écrites à sa compagnie d'assurances. Mais alors, cette dernière doit déduire un impôt s'élevant chaque fois à 8% du capital payé ou à 15% des arrérages de la rente et en remettre le montant à l'administration fédérale des contributions sans indiquer le nom de l'intéressé. Cependant, s'il déclare l'assurance ultérieurement, le destinataire de la prestation peut se faire rembourser par l'administration le montant de l'impôt déduit.

Nous conseillons au preneur d'assurance, qui a négligé jusqu'à présent de déclarer son assurance, de la mentionner dans sa déclaration en vue du nouveau sacrifice et de l'impôt (3me période) pour la défense nationale. Il bénéficiera ainsi, en ce qui concerne son assurance, de l'amnistie instituée par le Conseil fédéral et n'aura pas à redouter les sanctions qu'entraînent les déclarations d'impôt inexactes ou incomplètes selon les prescriptions fédérales, cantonales ou communales.

Si le contribuable a déjà remis sa déclaration relative au nouveau sacrifice et à l'impôt pour la défense nationale sans y mentionner son assurance, qu'il redemande sa déclaration pour la compléter ! **Le preneur d'assurance qui a indiqué son assurance dans sa déclaration d'impôts n'a aucune démarche à entreprendre.**

Vu cet arrêté du Conseil fédéral, nous considérons comme notre devoir de mettre nos assurés et nos rentiers au courant de la nouvelle situation en matière de droit fiscal.

Les compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie.

Sion, Foire samedi

A la Planta, samedi, j'aurai à la demande de quelques personnes, encore un **solde de couvertures** bon marché, pas besoin de parler des lames de rasoirs, cirage, eau de Cologne etc. etc., les clients viennent surtout pour cela.

Alors ! à samedi à la Planta **Philibert.**

Cafés - Hôtels - Restaurants
à remettre

Nombreuses offres d'établissements à remettre dans différentes localités de Suisse à disposition. Sans frais jusqu'à conclusion d'une affaire.

Ecrire à: **Case postale Sion 52126.**

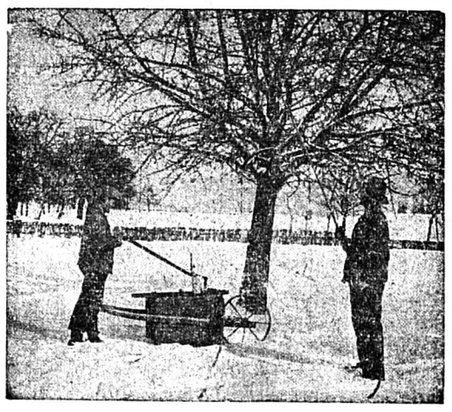

TRAITEMENT D'HIVER
AVEC
NICROL
à base de dinitrocrésol en pâte et en poudre
Produit Maag
Dépositaires:
Delaloye & Joliat, Sion

Facilité de paiements — Tél. 2 21 78

A la même adresse, on se charge de tous travaux de peinture sur meubles. Spécialité de faux-bois.

C'est le moment
d'acheter un bon potager à bois
"Le Rêve" vous donne 100 % satisfaction

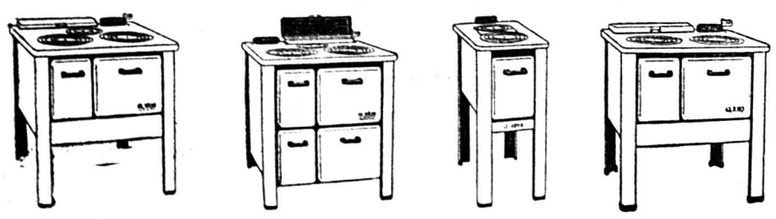

VOYEZ NOTRE TRÈS GRAND CHOIX
A la Bonne Ménagère
E. Constantin — Sion

A LOUER
chambre meublée, bain, éventuellement cuisine.
S'ad. au bureau du Journal

On donnerait
vache
laitière en hivernage contre bons soins.
S'ad. au bureau du Journal

A vendre
1 appartement de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, bien ensoleillé.
S'ad. au bureau du Journal

On cherche
Bonne à tout faire pour ménage de 3 personnes. Entrée de suite. Faire offres sous **P 2255 S à Publicitas, Sion.**

On cherche
commissionnaire
à la **Boulangerie - Pâtisserie Schwarz, Sion.**

On demande deux bonnes
effeuilleuses
bons gages et voyages payés.
Adresser offres à **M. Grosjean, Tartegnin, près Rolle, (Vd).**

On demande
jeune fille
pour servir au café et aider au ménage, évent. débutante. Vie de famille.
Faire offre avec photo à **Arthur Carnal, Restaurant, Pontenet (J. B.)**

Bonne occasion
une chaudière à lessive avec foyer, un chaudière en fonte pour bétail, deux calorifères, une petite couleuse cuivre, un bidon à sulfate.
S'adresser chez **Charles Recrosio, Rue du Rhône, Sion.**

A vendre
faute d'emploi, 1 joli lit d'enfant avec literie.
S'ad. au bureau du Journal

ON DEMANDE
un **apprenti tôlier** et un **apprenti peintre en carrosserie.**
S'adresser chez **Vuignier - Gaillard, Sion.**

A vendre
une machine à écrire
portative, marque « Olivette », neuve.
S'adresser à Arsène Follonier, Café, Sion.

Bonnes Occasions
Arrivage de beaux complets pure laine, dep. 35 fr. Veston 10 et 15 fr. Pantalons 10 et 15 fr. Lingerie. Manteaux. Fourrure. Robes 10 fr. Jaquettes 5 fr. Manteaux fillettes 15 fr. Chaussures 5 et 10 fr. Canapés moquette 65 fr. Lits bon crin 180 fr. Armoires glace 120 fr. Commodes 75 fr. Lavabos 25 et 60 fr. Tables rondes 35 fr.; tables carrées 15 fr. Buffets de cuisine 60 fr. Potager 3 trous, bouilloire cuivre, 80 fr. Habits pour le travail à très bas prix.
A. DELALOYE
Meubles — La Batteuse Martigny-Bourg

Important bureau cherche
JEUNE FILLE
comme débutante.
Faire offres manuscrites sous 1914. Case postale **52389,** Sion.

Jeune homme intelligent, bon dessinateur, trouverait place comme
apprenti-photographe
S'adresser à **Fr. Exquis, photos, Sion.**

A vendre
2ème et 3ème étage d'une maison avec salle et cave, à l'entrée de la Rue des Portes-Neuves et Grand-Pont.
S'adresser à **Reichenbach Pierre,** Sion.

PERDU
une montre dame, en or, parcours ancien Stand-Laiterie de Sion. La rapporter contre récompense au Bureau du Journal

On cherche pour place à l'année
moutonnier
honnête, sobre et de confiance.
Offres sous chiffre **P 2281 S à Publicitas, Sion.**

On cherche
une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. Entrée de suite.
S'adresser à la **Boulangerie John, Grône. Tél. 4 22 24.**

On cherche
de suite **chambre meublée,** éventuellement avec pension.
Faire offres à Case postale **52107,** Sion.

On cherche
jeune fille
pour aider dans salon de coiffure.
S'adresser au bureau du journal

Dans un village de Suisse allemande, près de St-Gall, on cherche pour famille distinguée
jeune fille
sachant bien faire la cuisine et ayant déjà servi. Très bons gages, temps libre réglé. Place pas pénible. Seules personnes ayant de très bons certificats sont priées de s'annoncer.
Offres sous chiffre **1047** au bureau du Journal.

A vendre
place à bâtir (en vigne et vaquoz) à **Gravelone s/Sion,** de 250 toises.
Ecrire à case postale **52197,** Sion.

Trouvé
un petit chien brun. S'adresser chez **Constantin Louis, Nax.**

Représentant de commerce de vins
bien introduit dans la Suisse centrale et possédant bonne clientèle solvable, cherche représentation pour des bons **Vins du Valais.**
Faire offres sous chiffre **OFA 1119 B, à Orell Füssli-Annonces S. A., Berne.**

Une mine d'or
Oui? Pour fr. -.85 seulement
plus de 150 différents
sans se baser sur la valeur réelle des douzaines de pièces, blocs neufs et oblitérés, de collections que nous liquidons. Quelques exemples du contenu du lot: Albanie, Turquie, Pologne, Irlande, Hongrie, Belgique, Roumanie, Caucase, Colonies franc., angl., esp., Chine, Argentine, S. H. S., France, Allemagne, Angleterre, Japon, Brésil, Z. S. R., Espagne, Arménie, Russie, Georgie, Autriche, Groenland, Sibéria, Nyassa, etc. *PORT NON COMPRIS: Fr. —.15*
Comme notre offre est incroyable, nous l'envoyons à vue, avec un joli choix, sans engagement.
CAPITOL TIMBRES POSTE, LAUSANNE 12

A vendre

divers appartements de 2-3 pièces en ville, simples ou avec confort, ainsi que
2 locaux pouvant servir d'atelier ou dépôt.
Bâtiments locatifs.
Une villa.
S'adresser par écrit sous chiffre **P 2170 S à Publicitas, Sion.**

Nous cherchons

jeune demoiselle

ayant quelque pratique dans les travaux de bureau.
Conditions intéressantes. Discrétion assurée.
Offres sous chiffre **1046** au bureau du Journal.

Taureau reproducteur

On cherche un taureau race d'Hérens pour la saison de la monte. Urgent. Achat éventuel.
Faire offres à l'Administration Communale d'Ardon. Tél. 4 12 87.

Pour vous tous!

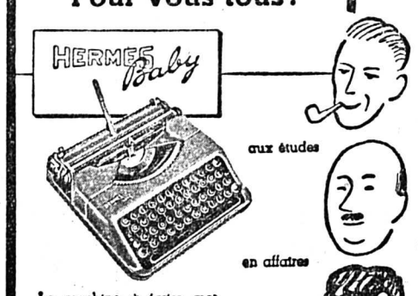

La machine à écrire met en valeur votre travail. Solide, légère et peu encombrante, **HERMÈS BABY** vous sert toujours et partout.

Fr. 180.— + ICHA
PRODUIT PAILLARD

Office Moderne
S. à r. l.
Rue des Remparts - SION
Tél. 2 17 33

Pour le traitement de la vaginite
les
Bougies 'Vagina' du vétérinaire M. Abel Duc

sont d'un emploi facile et donnent des résultats sûrs, avant et après la saillie.

Pommade pour la désinfection des taureaux, poudres et pastilles excitantes, tous les produits et spécialités vétérinaires à la

Pharmacie Nouvelle
René Bollier **SION** Tél. 2 18 64
Expéditions rapides partout.

Tous travaux pour sociétés — manifestations — etc — par l'Imprimerie Gessler — SION — 2 19 05

L'Usine à Gaz de Sion

achète en toutes quantités
et au meilleur prix

Les FASCINES de

SARMENTS DE VIGNE

Veuillez adresser vos offres pour marchandise livrée à port de char, au pied de la vigne à la

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

A vendre

Centre de la ville, **appartement** en parfait état, 6 chambres, cuisine, hall, salle de bain, buanderie, etc.
Roduit André, Agence Immobilière patentée, Sion. Tél. 2 13 46.

SION **Ste-Marguerite**

EN 4 ou 6 MOIS SEULEMENT vous saurez très bien l'allemand et l'italien, parlés et écrits avec DIPLOME de secrétaire commercial ou comptable correspondant. Succès garanti. Prospectus et références. **Ecoles Tamé,** Lucerne 35, Neuchâtel 35 et Zurich, Limmatquai 30.

Atelier de fumiste

Charles Tscherrig

Rue de Savièse, Sion.

Grand choix de calorifères et fourneaux-potagers

ASSOCIATION SUISSE DES PÉDICURES

Pédicure - Orthopédiste
Reçoit tous les jours, sauf le mercredi, 3 rue des Châteaux, à côté de la Boucherie Peter, dans la cour.

H. Kreutzer

Sion **Tél. 2 19 87**

UN ECHANTILLON
de la nouvelle et merveilleuse *Eau de Cologne Mustapha* vous sera envoyé contre versement de 50 ct au cte ch. 1.6255. F. Lacher-Perroud, parfumerie Atala, Genève.

Le Gerber extra est vraiment extra

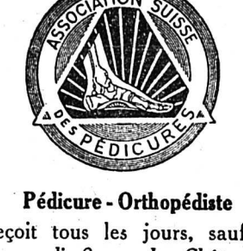

un fromage à tartiner particulièrement bon

Très avantageux, car pour 150 points des coupons «fromage» vous recevez 225 g.

Aide de cuisine

Personne propre et active sachant un peu cuire demandée pour le 1er ou le 15 mars. Bons gages. Faire offres avec références et prétentions à **l'Hôtel du Lion d'Or, Chexbres.**

ON DEMANDE

dès le 1er mai, de suite, 2 locaux pouvant servir de bureau. Si possible au centre de la ville. Avec ou sans appartements de 5 pièces, évent. 4.
S'adresser sous chiffre **1045** au bureau du Journal.

Banque Populaire Valaisanne

SION **Agence à MONTHEY**

Traite toutes opérations de banque aux meilleures conditions!

SION, Tél. 2.13,74 **Ch. post. IIc 6**
MONTHEY, Tél. 4.22.12 **Ch. post. IIc 2186**

Location compartiments de coffres-forts

A vendre belle **carottes** à mœlle fine, Fr. 48.— les 100 kg; **racines rouges à salade** Fr. 32.— les 100 kg.
Se recommande: **E. Guillod-Gatti, Nant-Vully.** Tél. **7 24 25.**

A vendre

d'occasion

2 charrues Brabant, état de neuf.
1 buttoir Att.
1 hâche-paille
1 concasseur à céréales
1 poussette
1 potager
S'adresser chez M. **J. Rielle,** maréchal, Sion. Tél. 2 14 16.

On cherche

chambre meublée.
Ecrire case postale 52.100, Sion.

Sommelière

cherche emploi, éventuellement remplacements.
S'ad. au bureau du Journal

On achèterait d'occasion

moto

500 cc. latérale, en parfait état.
Faire offres par écrit sous chiffre **P 2194 S à Publicitas, Sion.**

ON DEMANDE

quelques
OUVRIERS ET OUVRIÈRES
de campagne.
S'adresser chez **François Kammerzing,** Pratifori, Sion.

On cherche à louer

jardin

de 200 m² près de la ville.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous P 2004 S.

Producteurs directs

Les meilleures variétés connues et nouvelles, grosse production, qualité et résistance. Sarments bruts de taille pour pépinières 7 fr. le cent. **Ecrire sous chiffre Z 26474 L à Publicitas, Lausanne.**

Moutons

On cherche à acheter lots d'agneaux ou jeunes moutons, Blanc des Alpes.
Offres sous chiffre **P 2248 S à Publicitas, Sion,** en indiquant prix et nombre.

A vendre

d'occasion, faute d'emploi, machine à fabriquer la limonade et les eaux gazeuses, à l'état de neuf. Poids 10 kg. Marque «Auto Soda».
S'ad. au bureau du Journal

PHARMACIE NOUVELLE DROGUERIE SION

Tél. 2.18.64
René Bollier, pharm.

Urgent!

On cherche
Ouvrier ferblantier-appareilleur
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 2258 S.

On cherche pour le 15 mars une

coiffeuse

pour 3 jours par semaine. Tél. 4 13 82.

A vendre

à bon compte pour cause de liquidation de campagne, une MULE sage, de 15 ans et bonne à tous travaux, **ainsi qu'environ 800 kilos de pommes et 2 à 300 kilos de raves.** Eventuellement échange contre pommes de terre.
S'adresser **Oscar Pitteloud,** cons., Agettes.

Laquelle des deux a utilisé Radion?

Si, malgré votre longue expérience en matière de lessive, votre linge n'acquiert pas tout à fait le blanc que vous désirez, utilisez Radion! La douce mousse Radion, dont l'efficacité est extraordinaire, éloigne toute la saleté sans attaquer en rien le tissu et confère au linge ce blanc caractéristique et radieux. Pas étonnant que Radion soit de plus en plus apprécié par les ménagères!

Radion lave plus blanc
Pour tremper, la soude à blanchir OMO

Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie

Société à responsabilité illimitée **Sion**

Dépôts sur carnets d'épargne, comptes à vue et à terme, sur obligations
Prêts hypothécaires, crédits de construction, sur comptes-courants
Escompte **Location coffre-fort**

Existence assurée

par reprise d'atelier bien monté et très connu, produisant spécialités pour la couture. Depuis 20 ans dans les mêmes mains, l'affaire est cédée pour raison de famille. Le vendeur met au courant. Reprise machines et installation de bureau et magasin Fr. 30 000.— Il ne sera donné des renseignements qu'aux personnes prouvant la possession d'au moins Fr. 20 000.— Conviendrait à couple, à 2-3 amies ou grande famille. Agence et curieux s'abstenir.
Ecrire sous chiffre D 4033 L à Publicitas, Lausanne.

A vendre

A SION:
Bâtiment locatif, neuf, avec 4 beaux appartements de 4 et 5 pièces, confort, jardin arborisé de 400 m². Très bonne rentabilité.
Villa de 2 appartements de 3 chambres, garage, jardin arborisé de 1 000 m².
Villa en construction avec 4 chambres, confort et 400 m² de jardin.
Bâtiment avec 2 appartements, respectivement de 1 et 3 chambres, état de neuf.
Appartement de 2 grandes chambres, cuisine, grand local et remises; conviendrait pour artisan.
A CHATEAUNEUF: Villa neuve de 4 chambre, tout confort, dépendances, jardin de 700 m².
AUX RONQUOZ / SION: Exploitation rurale avec chalet de 2 appartements, grange-écurie, remises et autres dépendances spacieuses et en bon état. 22.000 m² de jardin et prairie.
A WISSIGEN: jardin de 258 m²
A SION: Places à bâtir d'excellente situation; de 500 à 2 000 m².
A ILLARSAZ: ferme de 57 000 m² avec habitation, grange-écurie. **Prix avantageux.**
RODUIT André, Agence Immobilière pat. Sion. Tél 2 13 46

Apprenez l'allemand

Toutes les langues étrangères

Toutes les sciences commerciales (diplôme) à l'Ecole de Commerce GADEMANN, Zürich.
Prospectus gratuit.

Saucisses de chèvre	le kg. fr. 3.20	250 points
Saucisses de porc	» » » 5.—	500 points
Salametti de porc	» » » 12.—	1250 »

Envoi contre remboursement. Prière de joindre les points à la commande.

Boucherie Paolo Fiori, Locarno

L'hiver a été rigoureux!

les toits ont très souffert

N'attendez pas plus longtemps pour les faire remettre en état.
Adressez-vous à la Ferblanterie-Couverture

Pierre Perrier - Sion

Rue des Charpentiers. Tél. 2 19 01. Travail prompt et soigné.

Meubles d'occasion

Grand arrivage de nouveaux meubles: lits, armoires, commodes, chaises, canapés, buffets de cuisine, tabourets, tables à rallonge, couvertures, duvets, rideaux, passages, au plus bas prix du jour.
« **AU MEILLEUR MARCHÉ** », **Jos. Métrailler-Bonvin,** à côté du maréchal Mathys, **Av. des Mayennets, Sion. Tél. 2 19 06.**

E.S.O.A. Mont. III Sion 1945

Tirs à balles

Des tirs aux mousquetons, fusils-mitrailleurs et lancement de grenades à main auront lieu dans la région entre **Châteauneuf** et **Aproz,** le

Mardi, 27 février 1945 de 0800 - 1700
et éventuellement
Jeudi, 1er mars 1945 et vendredi, 2 mars 1945 de 0800 - 1700

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, le 23. 2. 45
(Tél. 2 21 13)

E.S.O.A. Mont III
Le Commandant:
Major E. M. G. Rünzi

Tirs de grenades à main

Un groupe D. C. A. effectuera des exercices de tir au moyen de grenades à main dans la région de Châteauneuf, rive gauche de la Morge, 500 m. au sud de l'Ecole d'Agriculture, aux dates suivantes:

Vendredi 23 février 1945 de 1400 - 1700
Samedi 24 février 1945 de 0700 - 1200
Jeudi 1er mars 1945 de 1400 - 1700

Il est interdit de circuler dans la zone dangereuse qui sera gardée militairement.

Sion, le 22 février 1945

Le Commandant du Groupe.